

**Monsieur Benoit VALLET**  
Direction Générale de la Santé  
14, avenue Duquesne  
75350 Paris Cedex 07

Le 8 Février 2017

Monsieur Le Directeur Général,

L'année 2017 devrait concrétiser l'engagement des autorités de santé dans le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus (DOCCU). L'origine infectieuse de ce cancer lié aux papillomavirus oncogènes laisse en effet espérer que le dépistage et la vaccination permettent d'éradiquer un cancer qui touche 3000 femmes par an. Faut-il encore que les outils les plus efficaces soient utilisés.

De ce point de vue, les signataires du présent courrier expriment leurs plus vives inquiétudes au sujet des préconisations pour le DOCCU publiées par l'INCA sur son site internet en novembre 2016. Si ces préconisations étaient suivies par le ministère de la santé, le dépistage primaire du CCU continuerait de reposer sur le frottis cervico utérin (FCU) et non pas sur la recherche des papillomavirus oncogènes (test HPV) avec FCU en triage des HPV positifs.

Deux chiffres issus de la littérature nourrissent toutes nos craintes :

- 30% des cancers invasifs du col ont eu un suivi cytologique régulier normal dans l'intervalle des 3 ans.
- Le test HPV a une sensibilité de détection des précancers de 98% soit 30% supérieur au FCU.

Ces statistiques publiées et largement connues des spécialistes ont une traduction bien concrète pour nos patientes qui subiraient en l'état des préconisations une perte de chance certaine, sans compter l'accroissement des inégalités résultant des imperfections du FCU en matière de performance, de suivi et de prélèvement.

Nous aimerions comprendre par quel processus les experts choisis par l'Inca préconisent le contraire de ce qui se fait aux USA, aux Pays-Bas et de ce qui est en train de se mettre en place en Italie, en Australie, en Suède, en Allemagne, au Royaume-Uni.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement de votre part une audience afin de vous exposer nos réserves, recevoir éventuellement des éléments qui nous amèneraient à revoir nos conclusions et de vous proposer une démarche constructive plus à même de concilier données scientifiques, déontologie et santé publique au bénéfice de nos concitoyennes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons, Monsieur le Directeur Général, de nos salutations respectueuses.



**Mr François BLANCHECOTTE**  
Président  
Syndicat des biologistes  
11 rue de Fleurus  
75006 Paris



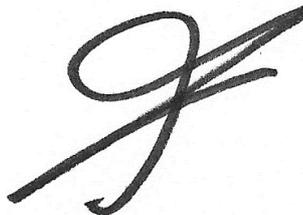
**Dr Lionel BARRAND**  
Président  
Syndicat des jeunes biologistes médicaux  
2 Rue des Celtes  
68510 Sierent



**Pr Jean-Gérard GOBERT**  
Président  
Fédération nationale des syndicats de  
praticiens biologistes hospitaliers et  
hospitalo-universitaires  
Faculté de Pharmacie  
4 Avenue de l'Observatoire 75006 Paris



**Mr Jean PHILIPP**  
Président  
Syndicat des laboratoires de biologie clinique  
6 place de la Madeleine  
75008 Paris



**Mme Carole POUPON**  
Présidente  
Syndicat national des biologistes des hôpitaux  
34, boulevard de Courcelles  
75017 Paris



**Mr Jean-Victor REYNAUD**  
Président  
Fédération Nationale des Syndicats d'Internes  
en Pharmacie et Biologie Médicale  
C/O La FAGE 5, rue Frederick Lemaitre  
75020 Paris